

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Événements familiaux et solidarité au sein de la parenté à l'orée de la vieillesse

Christiane DELBÈS et Joëlle GAYMU

FNG-INED, Paris et INED, Paris, France

Durant la dernière décennie, nombre de travaux ont montré l'importance des liens entre les générations et la variation de leur expression selon l'âge, notamment durant la vieillesse. On sait ainsi que les jeunes retraités sont créditeurs en services alors que les très âgés sont débiteurs ou encore que ces derniers reçoivent moins de visites (Attias-Donfut, Blanpain, David et al).

Ces résultats, issus de données transversales, tiennent certainement à un effet de l'âge : la société allant vers plus d'individualisme les plus vieilles générations de retraités n'auraient-elles pas dû être plus entourées que les plus jeunes ?

L'enquête longitudinale « Passages de la vie active à la retraite »¹ va nous permettre de mieux cerner cet effet de l'avance en âge sur les comportements solidaires : nous nous placerons, en effet, au sein d'une génération pour décrire l'évolution des relations familiales au début de la retraite, tant en termes de rencontres que d'échanges de services. Nous verrons également le rôle joué par les transformations de la parenté dans ces changements.

Menée en France, dans un premier temps entre 1980 et 1984 auprès d'un échantillon représentatif de la population des salariés du secteur privé, cette enquête avait pour but de saisir les bouleversements que la cessation d'activité provoque dans la vie de chacun. 1500 individus, tous nés en 1922, avaient successivement été interrogés à 59, 60 et 62 ans. Si ce moment est une étape cruciale pour chaque travailleur la période qui suit mérite un intérêt attentif. En 1997, 940 de ces personnes (soit 80% de la population survivante) ont donc été interrogées une nouvelle fois².

Beaucoup d'événements familiaux se sont produits durant ces treize dernières années, certains liés à la mortalité (décès de proches et notamment du conjoint), d'autres, à la fécondité (accès à la grand-paternité ou élargissement du cercle des petits-enfants, naissance d'arrière-petits-enfants).

Ces événements sont-ils à l'origine de transformations dans les solidarités familiales ?

La famille se mobilise-t-elle pour aider les nouveaux veufs à passer ce cap difficile ? Ces relations changent-elles lorsque la perte du conjoint se fait plus lointaine ? Plus généralement, quelles sont les conséquences des ruptures conjugales (divorce, veuvage) sur les liens tissés avec les proches ?

Par ailleurs, la naissance de petits-enfants ou d'arrière-petits-enfants modifie-t-elle la sociabilité et l'entraide familiale ? Ces dernières sont-elles influencées par l'âge à la grand-paternité ?

A partir des réponses à ces questions et du futur visage des familles (augmentation des divorces, arrivée plus tardive des enfants, recul de l'âge au veuvage, survie plus fréquente des aïeux ...) nous essayerons de prévoir comment s'exprimeront, dans l'avenir, les solidarités au cours de la vieillesse.

¹ Paillat P.(dir), Attias-Donfut C., Clément F., Delbès C., Paillat P., Renaut S., Rozenkier A., (1989), « Passages de la vie active à la retraite », PUF, coll Politique d'aujourd'hui, 267 p

² Grâce principalement au concours financier de la CNAV et l'ARCCO.

1. L'environnement familial

La famille n'est pas un ensemble figé mais se renouvelle constamment de part le décès des aïeux et la naissance de nouvelles générations. 60 ans est un âge charnière propice à de nombreux bouleversements. Au seuil de la retraite, certains ont encore la chance d'avoir la compagnie de leurs parents mais vu l'âge élevé de ces derniers, ils n'en bénéficieront plus longtemps. Si la famille s'étête, par contre, d'autres pousses prennent racines : les plus en retard dans leur cycle de vie peuvent devenir grand-père et les plus en avance arrière grand-père.

Voyons, dans un premier temps, quelles transformations a subies la famille.

1.1 Les événements familiaux autres que conjugaux

A 59 ans, 29% des enquêtés avaient encore leur père, leur mère ou leurs deux parents (34% des mariés au moins un de leurs beaux-parents), ils n'étaient plus que 20 % trois ans plus tard (23% ayant encore un beau parent) ; à 75 ans la question n'était plus posée, ces aïeux étant centenaires ou presque.

Non seulement la famille s'est écrêtée mais elle s'est également clairsemée à l'échelon des collatéraux. Si entre 59 et 62 ans, seuls 3% des enquêtés avaient vu disparaître un frère ou une sœur, cet événement a assombri la vie d'un quart des individus durant les 13 années suivantes.

En outre, 3% des hommes comme des femmes, ont perdu un enfant (0,5% entre 59 et 62 ans) : sans nul doute, il s'agit là d'un des événements les plus dramatiques qui puisse être connu dans cette période déjà fragilisée ; tous les projets antérieurs s'en trouvent alors bouleversés.

Enfin, 1,5% des enquêtés ont connu la douleur de la disparition d'un petit-enfant.

Au total, entre 62 et 75 ans, 64 % des enquêtés ont vu disparaître au moins un proche, autre que leur conjoint.

Ces chiffres sont une illustration flagrante de l'effritement du réseau familial, mais si événements malheureux il y a eu, fort heureusement d'autres ont été source de nouveaux bonheurs.

A 59 ans, 69% des enquêtés³ étaient grands-parents, les trois années suivantes 3% ont découvert les joies de la grand-paternité et 6% supplémentaires durant les treize années suivantes. En outre, 51% des grands-pères dès 62 ans et 38% des grand-mères ont vu s'élargir le cercle de leurs petits-enfants. A 75 ans, de l'ordre de 93% des parents sont des grands-parents, plus ou moins entourés il est vrai : 12% n'ont qu'un seul petit-enfant, 16% deux, 13% trois et la famille la plus étoffée compte 33 petits-enfants.

Par ailleurs, nombreux sont ceux qui sont devenus arrière-grands-parents : *situation quasiment inexistante à 62 ans, être bisaïeul concerne à 75 ans un père sur cinq et une mère sur trois*⁴. Cette nouvelle génération est encore peu étoffée : 43% de ces familles à au moins 4 générations ne comptent qu'un arrière-petit-enfant, 23% deux et 34% trois et plus.

1.2 La situation conjugale

Si à 59 ans, la quasi totalité des hommes vivaient en couple, seule la moitié des femmes étaient dans ce cas : plus du quart (25,8%) étaient déjà veuves, situation rarissime chez les premiers (2%, voir tableau 1). Le divorce, peu diffusé dans ces générations, ne concerne qu'une fraction dérisoire des enquêtés (3% des hommes et 8% des femmes), enfin 3% des hommes et 13% des femmes étaient célibataires⁵. Contrairement à une opinion encore

³ 82% des parents.

⁴ Cet écart tenant au fait que les femmes ont eu leurs enfants plus tôt que les hommes.

⁵ Par construction de l'échantillon, toutes les femmes avaient une activité professionnelle : dans ces deux dernières situations matrimoniales elles sont donc d'une part sur-représentées (en 1997, dans la population totale, à 75 ans on en compte respectivement 4% et 7%) et d'autre part beaucoup plus nombreuses que les hommes.

couramment répandue, la cessation d'activité ne représente pas une menace pour la très grande majorité des couples : entre 62 et 75 ans, les divorces demeurent très rares (1%). Aussi peu nombreuses les nouvelles unions (1%) et seule la fatalité de la mort de l'autre modifie les situations conjugales : à 75 ans, près de la moitié des femmes sont veuves et 11 % des hommes.

TABLEAU 1 : LA SITUATION MATRIMONIALE À 75 ANS

	marié	veuf			célibataire	divorcé	ensemble
		depuis 1984	avant 1984	ensemble			
hommes	83,4	8,8	2,2	11,1	3	2,6	100
femmes	30,4	20,3	27,7	48	13,3	8,4	100

L'isolement résidentiel a progressé à vive allure : à 75 ans, 64% des femmes et 14% des hommes vivent seuls, 13 ans plus tôt, ils n'étaient que respectivement 38 et 4%. Le décès du conjoint⁶ est là en filigrane accentué par le départ des derniers enfants : à 59 ans, 28 % des enquêtés (35% des hommes et 18% des femmes) avaient encore un enfant vivant sous leur toit, ils ne sont plus que respectivement 9 %⁷ et 7% (3% des enquêtés ont vu revenir dans le foyer familial des enfants qui l'avait quitté).

2. Les rencontres

A la veille de leur retraite, de nombreux enquêtés souhaitent mettre à profit leur surcroît de temps libre pour voir davantage leur famille, souhaits d'autant plus prégnants qu'ils avaient eu de nombreux enfants. Si ces projets ont trouvé une concrétisation partielle, la réactivation des relations familiales n'a qu'un temps, avec l'avance en âge, les rencontres familiales s'espacent⁸ : à 62 ans, le nombre de visites mensuelles était de 15,5, mais à 75 ans, il n'est plus que de 12,8, soit un niveau inférieur à celui observé à 59 ans.

Quel que soit l'âge, l'étendue de la famille joue un rôle capital sur l'intensité des rencontres : ainsi à 75 ans, selon que l'on est sans enfants, parent sans petits-enfants ou grand-parent, le nombre de rencontres mensuelles passe de 5,4 à 7,9 et à 14,5. Pour les parents, cas de la très grande majorité (85%), la sociabilité familiale se construit autour des enfants et des petits-enfants et avoir une descendance nombreuse intensifie les contacts. On retrouve là les résultats de nombreuses enquêtes : « Les liens parentaux sont pour l'essentiel le prolongement de la famille nucléaire »⁹. Les rencontres se raréfient dès que l'on s'intéresse aux collatéraux directs, ce phénomène s'amplifiant encore avec les parents plus éloignés. Certes, les enquêtés sans descendance fréquentent davantage leurs frères et sœurs et les autres membres de leur famille, mais malgré cela, ils restent nettement moins entourés (voir tableau 2).

Cette diminution des rencontres avec l'avance en âge est, a priori, contraire aux souhaits exprimés par les enquêtés avant leur cessation d'activité. Dans quelle mesure est-elle due à la transformation de la famille : décès des parents et de certains collatéraux, entrée dans l'adolescence voire l'âge adulte des petits-enfants, ruptures conjugales ?

⁶ Dans plus de 75% des cas chez les hommes et 88% chez les femmes, veuvage signifie isolement résidentiel.

⁷ Le départ progressif du foyer parental des jeunes (cas des étudiants vivant hors du domicile parental durant l'année universitaire ou du début de la vie en couple, où l'on vit tantôt chez ses parents, tantôt chez son ami) explique la légère incohérence de ces chiffres, les parents ayant du mal à définir si leurs enfants vivent encore ou non avec eux.

⁸ Espacement que l'on observait dès 59 ans chez ceux qui n'avaient pas changé de situation professionnelle.

⁹ E. Crenner « La parenté : un réseau de sociabilité actif mais concentré », INSEE première, n°600, juillet 1998.

2.1 L'effet de la transformation de la parenté

Entre 62 et 75 ans, les rencontres sont moins fréquentes pour tous les type de parenté, quelle que soient les configurations familiales. Seuls font exception les enquêtés devenus grands-parents entre ces deux âges.

- Les grands-parents de 62 ans voyaient en moyenne 6,4 fois par mois leurs petits-enfants, ceux de 75 ans ne les voient plus que 4,9 fois. Plus que l'effet du vieillissement des grands-parents il faut voir là celui des petits-enfants, désormais plus attirés par les copains que par leurs aïeux. En effet, qu'ils aient 62 ou 75 ans, un quart environ¹⁰ des grands-parents dont tous les petits-enfants ont plus de 12 ans les voient au moins 2 fois par semaine, cette proportion s'élève à environ 40%¹¹ lorsqu'ils ont de jeunes petits-enfants.

D'une façon générale, la naissance d'un petit-enfant a un effet positif sur la vie familiale, elle freine le déclin des contacts. Derrière l'effet de la croissance de la taille de la descendance, joue surtout l'âge des petits-enfants. Les nouveaux venus ont moins de 12 ans, âge de faible autonomie où l'on accompagne généralement ses parents lors des visites chez les grands-parents, à la garde desquels on est, de surcroît, souvent confié¹².

- Avec le temps, la présence auprès des enquêtés des enfants devenus eux-mêmes parents s'émousse légèrement alors que les enfants restés sans descendance fréquentent toujours autant leurs parents. La construction d'une autre famille par les premiers les a peut être quelque peu détournés du lien filial¹³, alors que les seconds ne se distancient pas du noyau qui les a vu naître ce dernier restant leur seul environnement familial.

Par ailleurs, avec la conquête d'autonomie des petits-enfants, les contacts liés à la demande de garde ou de services se font plus rares. En outre, la plupart des enquêtés étant encore en bonne santé, peu nombreux sont leurs enfants ressentant la nécessité d'accroître leur présence et de leur apporter de l'aide. Peut-être, à l'avenir, ces derniers se remobiliseront-ils comme l'avaient fait leurs parents, au début de la retraite, à l'égard de leurs grands-parents¹⁴.

- Les rencontres avec les autres membres de la famille se raréfient davantage en raison essentiellement du rétrécissement du réseau de parenté. Car lorsqu'aucun décès n'a endeuillé la période, on ravive les liens avec les autres proches (2,7 visites à 62 ans contre 3,5 à 75 ans) ces derniers cherchant certainement aussi à combler le vide laissé par l'éloignement de leurs descendants. Par contre, lorsqu'un décès a frappé la famille - parents, beaux-parents, frère ou sœur... - on constate, sans étonnement, un fort espacement des fréquentations : 6,4 rencontres en moyenne à 62 ans contre 3,8 à 75 ans. Le chiffre très élevé des rencontres à 62 ans, est lié à la très forte demande de contacts, d'aide et de service de leurs ascendants très âgés¹⁵. Leur décès explique le fort déclin des visites dans ce groupe, ces dernières se situant à 75 ans au niveau moyen.

¹⁰ plus précisément 24% à 75 ans et 29 % à 62 ans

¹¹ plus exactement 38,8% à 75 ans et 41,7% à 62 ans.

¹² De même, entre 59 et 62 ans, seuls les grands-parents de jeunes petits-enfants avaient concrétisé leurs projets de les voir davantage.

¹³ Cette attitude étant renforcée par le fait que, sur le plan géographique, ils sont plus nombreux à s'être éloignés (16%) que rapprochés (9%).

¹⁴ Entre 59 ans et 62 ans, l'expansion des rencontres familiales des enquêtés était en effet essentiellement due à l'essor des contacts avec leurs parents et, un peu moins nettement avec leurs beaux-parents.

¹⁵ Lorsque le décès d'un proche est celui d'un ascendant, les rencontres passent de 7,1 à 62 ans à 3,7 à 75 ans, dans les autres cas de 3,8 à 3,6.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES RENCONTRES FAMILIALES SELON L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL ET LE TYPE DE PARENTÉ (NOMBRE DE RENCONTRES PAR MOIS)

	Hommes		effectifs	Femmes		effectifs	ensemble		effectifs
	62 ans	75 ans		62 ans	75 ans		62 ans	75 ans	
<i>Parents dont la famille n'a pas changé entre 62 et 75 ans</i>									
enfants	5,9	5,1		6,2	5,9		6,0	5,4	
petits-enfants	4,7	3,5		4,7	3,4		4,7	3,5	
autres	4,8	2,8		3,9	2,7		4,4	2,8	
ensemble	15,4	11,4	185	14,8	12	128	15,2	11,6	313
<i>Parents dont la famille s'est agrandie entre 62 et 75 ans</i>									
enfants	7	6,6		8,1	6,5		7,4	6,6	
petits-enfants	5,7	5,7		6,6	5,4		6,0	5,6	
autres	4,7	3,7		5,4	3,9		4,9	3,8	
ensemble	17,4	16	293	20,1	15,8	158	18,3	15,9	451
<i>Ensemble des parents</i>									
enfants	6,5	5,9		7,2	6,2		6,8	6,0	
petits-enfants	5,2	4,7		5,8	4,4		5,4	4,6	
autres	4,9	3,6		4,7	3,4		4,8	3,5	
ensemble	16,6	14,2	502	17,7	14	294	17,0	14,1	796
<i>Parents déjà grands-parents à 62 ans</i>									
enfants	6,8	6		7,5	6,5		7,1	6,2	
petits-enfants	6,3	5		6,6	4,8		6,4	4,9	
autres	4,8	3,7		4,9	3,6		4,8	3,7	
ensemble	17,9	14,7	418	19	14,9	257	18,3	14,8	675
<i>Parents devenus grands-parents entre 62 ans et 75 ans</i>									
enfants	5,9	6,3		6,5	3,4		6,1	5,5	
petits-enfants	-	5,8		-	3			5,0	
autres	4,9	2,6		6	2,5		5,2	2,6	
ensemble	10,8	14,7	43	12,5	8,9	17	11,3	13,1	60
<i>Parents sans petits-enfants</i>									
enfants	4,3	4,5		4,5	4,8		4,4	4,6	
autres	5,5	4,1		3,6	1,9		4,8	3,2	
ensemble	9,8	8,6	36	8,1	6,7	23	9,1	7,9	59
<i>Enquêtés sans enfants</i>									
ensemble	6,1	5,3	51	7,3	5,5	90	6,9	5,4	141
<i>Enquêtés ayant perdu un proche</i>									
enfants	6,2	5,5		6	5,2		6,1	5,3	
petits-enfants	4,9	4,2		4,7	3,7		4,8	4	
autres	6,1	3,6		6,7	3,9		6,4	3,8	
ensemble	17,2	13,3	366	17,4	12,8	224	17,3	13,1	590
<i>Enquêtés n'ayant pas perdu de proche</i>									
enfants	5,7	5,6		5,1	4,4		5,4	5,0	
petits-enfants	4,6	4,5		4,1	2,9		4,4	3,8	
autres	2,5	3,5		2,9	3,6		2,7	3,5	
ensemble	12,8	13,6	174	12,1	10,9	145	12,5	12,3	319
<i>Ensemble des enquêtés</i>									
enfants	5,9	5,4		5,6	4,8		5,8	5,2	
petits-enfants	4,8	4,3		4,5	3,4		4,7	3,9	
autres	5	3,6		5,2	3,8		5,1	3,7	
ensemble	15,7	13,3	553	15,3	12	384	15,5	12,8	937

2.2 L'effet des ruptures conjugales

Chaque membre du couple a un rôle dans l'entretien de la sociabilité familiale ; ces relations construites autour de ce duo, s'appauvrissent-elles lorsque celui-ci éclate par veuvage ou divorce ?

Le veuvage

- *Dans la période qui suit le décès du conjoint, la famille se mobilise pour entourer le nouvel endeuillé : les veufs sont plus choyés que les mariés.* Les différences sont plus accentuées chez les hommes ; ceci est dû en partie à la surreprésentation dans notre échantillon de femmes sans enfants, ayant donc un vivier d'assistance potentielle moins riche. Pour enlever ce biais dans la comparaison entre hommes et femmes intéressons-nous à la sous-population des grands-parents : à 75 ans, par exemple, on dénombre mensuellement 17,8 visites avec la famille chez les veufs et 16,1 chez les veuves contre 14,8 chez les mariés des deux sexes.

Les veufs fréquentent davantage leurs enfants et petits-enfants. Pour les enfants, les contrastes selon les situations matrimoniales sont plus forts chez les hommes : répartition traditionnelle des tâches oblige, les hommes de ces générations se trouvent, à la mort de leur conjointe, particulièrement désemparés face au quotidien, provoquant par là-même la mobilisation de leur progéniture.

A l'inverse, concernant les petits-enfants, c'est chez les femmes que les différences entre veuves et mariées sont les plus élevées : plus disponibles que les mariées, encore relativement en bonne santé, les veuves s'investissent beaucoup auprès de leurs petits-enfants que leurs enfants leur confient vraisemblablement volontiers voyant là un moyen de les sortir de leur isolement.

Enfin, l'effet du veuvage sur les rapports avec les autres membres de la famille diffère selon le sexe : il stimule les contacts côté masculin, les rend plus clairsemés côté féminin. Cette situation matrimoniale, rare chez les hommes, suscite une attention toute particulière de leur entourage.

Du fait de la volonté particulière de la parentèle d'aider ceux qui ont perdu leur conjoint à supporter cette épreuve, entre 62 et 75 ans, la sociabilité familiale s'est mieux maintenue chez les enquêtés devenus veufs que chez ceux restés en couple¹⁶ : chez les veuves les liens se sont moins distendus et, à l'inverse de quasiment tous les autres retraités, les veufs ont bénéficié d'un regain de rencontres. Il faut dire qu'à 62 ans ces derniers voyaient beaucoup moins leur famille que ceux qui resteront mariés (16,9 contre 18,6) : un certain nombre de leurs épouses devaient vraisemblablement souffrir de problèmes de santé, facteur d'évanescence des relations familiales chez les femmes¹⁷.

- *Lorsque le décès du conjoint est lointain¹⁸, rien ne distingue veufs et mariés.*

Bénéficiant à 62 ans de la forte mobilisation familiale liée à leur veuvage récent (20,1 visites contre 18,6 pour les mariées), les femmes ayant perdu leur conjoint avant 62 ans ont vu diminuer plus fortement que les autres le nombre de leurs contacts. Avec le temps, il y a banalisation de leur isolement : à 75 ans mariées et veuves ont le même nombre de visites (environ 14,5).

Mais, avec la disparition de leur mari et l'appauvrissement des échanges qu'elle entraîne, les rencontres n'auraient-elles pas dû être moins nombreuses que chez les couples ? L'homogénéité des situations ne traduit-elle pas le désir des descendants de combler une partie de l'isolement de leur mère veuve ?

¹⁶ Résultat corroboré par une analyse toutes choses égales par ailleurs.

¹⁷ Rien ne distinguait, par contre, les femmes qui allaient devenir veuves de celles qui resteront mariées.

¹⁸ Nous ne pouvons étudier l'effet du temps sur les relations familiales des hommes veufs compte tenu du faible nombre d'hommes dans cette situation à l'orée de la soixantaine.

Le divorce

A 75 ans, les divorcés¹⁹ ont des relations plus épisodiques avec leur famille que les mariés (10 visites contre 13,5). Rien d'étonnant à cela, les enfants devant « se partager » entre leurs deux parents. En outre, un certain nombre de ces pères et mères se sont remis en couple, source parfois de tiraillements dans l'entente familiale. Dans ce dernier cas, la moindre présence des enfants biologiques n'est-elle pas compensée par les visites des enfants du conjoint (non prises en compte par cette enquête) ?

Mais, selon que l'on est homme ou femme, être divorcé a des conséquences radicalement différentes sur l'intensité des rencontres familiales. Si les femmes divorcées sont assez proches de celles restées en couple, les hommes divorcés sont beaucoup moins entourés que leurs homologues mariés et ne voient guère plus leur famille que les célibataires. Il est vrai que les enfants et petits-enfants sont au cœur des relations familiales et dans ces générations, les femmes avaient dans la quasi totalité des cas la garde des enfants. Les hommes ne les voyaient qu'occasionnellement, parfois même pas du tout²⁰, nulle surprise donc à constater que la vieillesse venue, ils fréquentent peu leurs enfants (3,3 rencontres contre 6,2 côté féminin)²¹ et moins encore leurs petits-enfants (respectivement 1,8 et 3,8)²².

Le suivi de la génération 1922 de 62 à 75 ans conforte l'hypothèse de l'érosion des relations familiales avec l'avance en âge au début de la vieillesse tout du moins : le nombre de rencontres mensuelles avec un membre de la parenté est passé de 15,5 à moins de 13 soit un niveau inférieur à celui observé à 59 ans. Plus que le repli sur soi lié au vieillissement des enquêtés ou le détachement des proches c'est la transformation de la parenté qui est ici sous-jacente : le décès des ascendants et le passage à l'adolescence, voire l'âge adulte, des petits-enfants sont les deux raisons essentielles de la baisse de l'intensité de la vie familiale. Exception notable à cette tendance, les hommes devenus veufs : ils sont plus entourés par leur famille à 75 ans qu'à 62 ans. A l'opposé, citons la fragilité des rapports entretenus entre les hommes divorcés et leur famille.

L'échange des services est une autre illustration des liens qui unissent les divers membres de la famille.

3. Les services rendus aux enfants

Dans la logique des désirs qu'ils énonçaient à la veille de la retraite, entre 59 et 62 ans, les parents ont multiplié les services qu'ils rendaient à leurs enfants (seule a échappé à cette tendance la garde des petits-enfants restée stable, en raison du passage de nombre de ces derniers de l'enfance à l'adolescence), puis avec l'avance en âge, on assiste à un renversement de tendance : le nombre d'enquêtés n'apportant aucune aide à leurs enfants double entre 62 et 75 ans (passant de 9 à plus de 18%, voir tableau 3). Autre illustration de ce déclin, les services les plus fréquents sont désormais rendus par environ 4 enquêtés sur 10, contre 5 auparavant (voir tableau 4). Tout ce qui touche à la vie commune avec les enfants et petits-enfants est en

¹⁹ Compte tenu du faible nombre d'enquêtés qui ont divorcé durant la période, l'évolution des relations familiales dans la période qui suit ces ruptures n'a pu être analysée.

²⁰ P. Festy, M-F. Valetas « Le divorce et après ?, Attribution de la garde des enfants, paiement des pensions alimentaires », Population et sociétés, bulletin de l'INED, n° 215, juillet 1987, 4 p.

²¹ Autre façon de présenter les choses : 42% des hommes divorcés contre seulement 17% des femmes voient un de leurs enfants moins d'une fois par mois.

²² Cooney et Uhlenberg avait montré ce coût affectif important du divorce pour les hommes, ces derniers voyant moins souvent leurs enfants et ayant plus de difficultés à les percevoir comme un soutien en cas de besoin. L'enquête trigénération (Attias-Donfut) avait également clairement mis en avant chez les quinquagénaires le rôle négatif du divorce et son impact différentiel selon le sexe : « Dans la génération pivot, les mères comme les pères divorcés ont des relations moins intenses avec leurs enfants que les mères ou les pères mariés, la différence du statut marital jouant cependant beaucoup moins entre les femmes qu'entre les hommes ».

forte régression. Une exception : l'aide financière aux enfants ou petits-enfants. Elle fait plus que doubler (conséquence sans doute de la crise économique dont les moins de 40 ans sont en priorité les victimes) et arrive désormais en tête des services rendus. Suit de très près tout ce qui tient de la convivialité familiale : l'accueil des enfants pendant les vacances, la garde occasionnelle ou pour des vacances des petits ou arrière-petits-enfants. Les autres aides, d'ordre matériel, concernent un à deux enquêtés sur dix aux exceptions près du bricolage chez les hommes (30%) et du tricot ou de la couture chez les femmes (42%). En outre, rendre un service ne se fait pas au détriment des autres, au contraire, il accroît la probabilité d'apporter aussi un autre type d'assistance.

Dans quelle mesure ces évolutions générales sont-elles accentuées ou freinées par une modification de l'entourage familial ou de la situation conjugale ?

3.1 L'effet de l'environnement familial

Comme précédemment pour les rencontres, avoir une famille nombreuse et des petits-enfants encore dans l'enfance stimule l'échange de services.

- *L'âge des grands-parents n'a que peu d'influence sur le fait de recevoir (pour une journée ou des vacances) ses petits-enfants sans leurs parents.* Qu'ils soient âgés de 75 ou de 62 ans, les grands-parents gardent quasiment aussi souvent leurs petits-enfants lorsqu'ils ont moins de 12 ans (respectivement 73 et 80 % en prennent soin de temps à autres). Par contre, lorsque les petits-enfants sont tous adolescents une distance évidente s'installe : 39% seulement des grands-parents les accueillent (48% à 62 ans). Quant aux arrière-petits-enfants, visiblement ils sont peu souvent confiés à leurs arrière-grands-parents (34%) ; les grands-parents, même s'ils sont encore souvent actifs, aspirent certainement à remplir ce rôle. Ces comportements expliquent que seuls 14% des grands-parents de jeunes petits-enfants n'aident jamais leurs enfants contre 21 % lorsque tous les petits-enfants sont plus âgés (voir tableau 3).

- *Ne rendre aucun service à ses enfants concernait, à 62 ans, la même fraction de retraités qu'ils aient élevé un ou plusieurs enfants.* Par contre, plus les enquêtés ont eu d'enfants moins ils ont cessé de les aider entre 62 et 75 ans²³. A 75 ans les parents de famille nombreuse sont beaucoup plus présents pour tout ce qui touche à la vie commune avec leurs enfants et petits-enfants, aucune différence n'apparaissant pour les autres types de services. Par rapport aux parents d'enfant unique, ceux en ayant trois ou plus accueillent deux fois plus souvent l'un d'eux en vacances, gardent passagèrement 3 fois plus souvent un petit ou arrière-petit-enfant. Plus que l'effet de l'étendue de la descendance, il faut sans doute voir là celui de la plus forte probabilité d'avoir un jeune petit-enfant : lorsque l'on a eu plusieurs enfants, les naissances des petits-enfants, plus nombreuses, sont de ce fait plus étalées dans le temps.

- *Un autre événement joue sur l'intensité des aides : le divorce d'un enfant (vécu par 17% des enquêtés).* Cette situation pousse les parents à maintenir leur aide²⁴ et à 75 ans ils ne sont que 12% (contre plus de 18%) à ne rendre aucun service à leurs enfants.

3.2 L'effet des ruptures conjugales

D'une façon générale, l'aide devrait être stimulée par la vie à deux : chacun des membres du couple libérant l'autre de certaines tâches, le rendant donc plus disponible pour rendre service à ces enfants. Le père pourrait ainsi plus facilement seconder ses enfants dans leurs travaux de bricolage ou de jardinage, la mère dans leurs travaux ménagers, et l'assistance du grand-père faciliterait la garde des petits-enfants. Mentionnons que l'intensité du

²³ Ces résultats sont confortés par une analyse toutes choses égales par ailleurs.

²⁴ Toutes choses égales par ailleurs, ils ont 2 fois moins souvent cessé d'aider leurs enfants.

comportement solidaire des enquêtés vivant à deux est quelque peu surestimée dans notre enquête : certains ayant mentionné les aides rendues par leur conjoint²⁵.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION ENTRE 62 ET 75 ANS DE LA PROPORTION D'ENQUÊTÉS NE RENDANT OU NE RECEVANT AUCUN SERVICE SELON DIFFÉRENTS CRITÈRES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

	aucun service rendu aux enfants				aucun service reçu des enfants			
	hommes		femmes		hommes		femmes	
	62 ans	75 ans	62 ans	75 ans	62 ans	75 ans	62 ans	75 ans
TOTAL	8,7	18,3	8	18,6	33,3	26,4	24	16
Évolution de l'état matrimonial entre 62 et 75 ans								
toujours mariés	8,2	16,1*	5,4	16,7	32,8	26,6*	29,3	23,4*
veufs	9,1	29,2	8,6	16,7	34,5	17,3	22,2	10,2
devenus veufs	4,6	30,8	9,7	22,6	34,1	14,3	27,4	10,5
toujours veufs	27,3	22,2	7,8	12,9	36,3	30	18,7	10
toujours divorcés	15,4	30,8*	11,1	30,8	44,4	50	17,6	16,2
Divorce d'un enfant								
oui		9,3		14		24,4		18
non		18,7		17,7		27,1		14,5
Nombre d'enfants								
un	10,7	16,5	8,9	25,6	33	38,8	21,1	15,6
deux	6,9	14,4	6,9	16,8	35,1	28,2	30,7	19,8
trois ou plus	8,4	17,3	7,8	9,7	28,9	22,7	26,5	12,6
Âge des petits-enfants								
moins de 12 ans	6,6	13,3	5,6	13,9	31,1	25,3	23,2	15,8
plus de 12 ans	7,4	22,2	15,6	20,3	33,3	28,1	21,9	14,8
* KH2 significatif, calculés seulement à 75 ans								

• *L'effet de la vie à deux est beaucoup plus fort chez les hommes : à 75 ans, les veufs sont près de deux fois plus nombreux à ne rendre aucun services à leurs enfants alors que rien ne distingue femmes veuves et mariées.* On retrouve là le rôle essentiel joué par les femmes dans l'univers domestique. En outre, les hommes ayant bien souvent du mal à faire face à leur propre quotidien, comment iraient-ils, de plus, aider leurs enfants ? De ce fait, les enfants des hommes devenus veufs entre 62 et 75 ans ont vu, comme nuls autres, disparaître l'aide qu'ils recevaient (5% de ces pères ne mentionnaient aucun services en 1984, ils sont 31% en 1997) ; à l'opposé avoir une mère devenue veuve ou non n'a rien changé à l'évolution des services obtenus.

• La proportion élevée d'hommes divorcés ne rendant aucun service à leurs enfants (31%) est une autre illustration de la distance qui les sépare. Elle est aussi forte que chez les veufs alors qu'ils devraient mieux faire face aux difficultés quotidiennes, la rupture du couple étant survenue beaucoup plus tôt dans leur vie. La faible implication des femmes (31% également n'aident jamais leurs descendants) est plus surprenante, le divorce avait peu entaché le rythme des rencontres avec leurs enfants. Faut-il voir là l'effet de leur plus grande précarité économique ?

²⁵ Ainsi un nombre élevé d'hommes mariés disent faire du tricot.

Beaucoup plus souvent que les mariés, les veufs (et plus encore les divorcés²⁶) ont renoncé à accueillir en vacances leurs enfants ou petits-enfants et c'est essentiellement là que se fait la différence (tableau 4).

4. Les aides reçues par les parents

Dès 62 ans, les enfants apportent plus de soutien à leurs parents. 13 ans plus tard, l'effet du vieillissement des enquêtés est encore plus sensible : un tiers des hommes et un quart des femmes ne recevaient aucun soutien ils ne sont plus que 26 et 16% (voir tableau 3).

Les enfants se font plus présents dans tous les domaines. Pour certains la fréquence est multipliée par 2 (soins en cas de maladie), pour d'autres par 3 (hébergement temporaire, démarches administratives, transport) voire plus encore (sorties). Seul se voir offrir des vacances par ses enfants fait exception, avec une légère tendance à la baisse, chez les femmes.

A 75 ans, très rares (3%) sont les parents aidés financièrement. On retrouve là des résultats désormais bien connus²⁷ : les transferts monétaires sont actuellement descendants. Un coup de main pour les tâches matérielles (le ménage, les courses ou les démarches administratives) est beaucoup plus habituel et touche environ un tiers des personnes interrogées, conséquence certainement de l'apparition des premiers handicaps. La mobilisation des enfants est plus forte encore en cas de maladie (près de 4 enquêtés sur 10), il faut dire, toutefois, qu'il s'agit là d'un secours occasionnel et non d'une aide régulière. Les enquêtés sont d'autant plus nombreux à partager du temps libre avec leurs enfants que la longueur de vie commune en cause est courte : si seuls 14% se voient offrir des vacances et de l'ordre de 25% sont hébergés temporairement, près de la moitié bénéficient de sorties. Être conduit en voiture, pour des loisirs ou des courses est le service le plus habituel, surtout côté féminin (60% contre 40% côté masculin). Dans ces générations, les femmes sont peu nombreuses à avoir le permis de conduire, elles se retrouvent donc tributaires de leurs enfants le veuvage venu²⁸. De plus, une moins bonne forme physique ne rend-elle pas la conduite plus difficile ?

Ces évolutions générales dépendent-elles de la modification de l'entourage familial ou de la situation conjugale ?

4.1 L'effet de l'environnement familial

Faire appel à ses enfants est plus fréquent lorsque l'on a élevé une famille nombreuse et ce constat vaut pour la quasi totalité des services rendus (selon le type, le coefficient de multiplication de la probabilité de le recevoir varie entre 1,5 et 1,8). Ce constat n'a rien d'étonnant, plus la descendance est nombreuse et plus la probabilité d'avoir un enfant habitant près de soi est élevé. En outre, dans ce contexte familial élargi, il y a cumul des disponibilités de chacun et possibilité pour les descendants de se relayer en cas de besoin. N'est-ce pas aussi à cause de cette complémentarité entre les enfants que les grands-parents de jeunes petits-enfants ne sont pas moins aidés que les autres alors, qu'à priori, leurs parents ont moins de temps libre ?

4.2 L'effet des ruptures conjugales

- Face au vide affectif laissé par la disparition de l'autre et au désarroi devant la nécessité d'effectuer seul l'ensemble des tâches domestiques, les enfants redoublent d'attention auprès de leurs parents : *à tous les âges, les veufs sont plus assistés que les mariés*. En outre, si entre

²⁶ La plus faible implication des veufs et des divorcés est confortée par une analyse toutes choses égales par ailleurs.

²⁷ C. Attias-Donfut, M. Segalen « Grands-parents : la famille à travers les générations », O. Jacob, Paris, 1998, 330 p. C. Gissot « Les personnes âgées apportent aujourd'hui une aide non négligeable à leurs descendants », CERC, Notes et Graphiques, n°18, mars 1992.

²⁸ Résultat confirmé par une régression logistique.

62 et 75 ans, les enfants entourent davantage leurs parents, les nouvellement veufs vont bénéficier, comme nuls autres, du renforcement de cette solidarité filiale. A 62 ans, ces retraités, voués au veuvage, ne se distinguaient en rien de ceux qui allaient rester mariés, à 75 ans, la disparition du conjoint survenu, ils sont deux fois moins nombreux à ne recevoir aucune aide (11 contre 23% chez les femmes par exemple, voir graphique ci-dessous). Les mères veuves dès 62 ans bénéficiaient d'une attention soutenue de la part de leurs enfants (moins de 19% n'avaient aucun secours), ces derniers ont continué à se mobiliser fortement puisqu'à 75 ans elles ne se distinguent pas de celles devenues veuves plus récemment.

Ce constat vaut à de rares exceptions près, quel que soit le type d'aide. Sortir avec son père ou sa mère, les conduire en voiture, les soigner en cas de maladie, les aider pour leurs démarches administratives font partie des services qui ont le plus fortement crû suite au veuvage. Citons aussi, côté masculin, un coup de main pour les travaux ménagers et côté féminin un accueil temporaire ou une offre de vacances (voir tableau 4).

TABLEAU 4 : LES ÉCHANGES ENTRE ENFANTS ET PARENTS SELON L'ÂGE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL DE CES DERNIERS

	Services rendus par les enfants					Services rendus par les parents			
	mariés		devenus veufs			mariés		devenus veufs	
	62 ans	75 ans	62 ans	75 ans		62 ans	75 ans	62 ans	75 ans
vous offrir des vacances	9,2	12,1	9,1	11,6	accueillir en vac. un petit-enfant	45,3	38,8	43,2	20
	15,8	6,3	5	20,3		47,4	33	50	20
vous héberger temporairement	8,7	20,1	9,1	25,6	les accueillir en vacances	47,9	43,8	52,3	32,6
	12,6	18,3	10	31,7		48,4	45,3	36,7	25
faire vos courses	22,4	24,5	22,7	32,6	garder parfois un petit-enfant	51,2	41,9	50	30,2
	14,7	24,2	18,3	36,7		47,4	36,6	50	32,2
faire vos démarches administratives	7,8	17,7	4,6	39,5	leur faire du brico. ou jardinage	43,9	33,9	45,5	30,2
	3,2	14,7	15	45		13,7	20,2	6,7	6,8
effectuer votre ménage	26,2	27,9	20,5	48,8	leur faire du tricot de la couture	7,1	17,6	0	4,7
	12,6	28,4	30	53,3		42,2	40,4	58,3	40
vous conduire en voiture	12,5	37,7	13,6	51,2	faire leurs courses démarches admin.	9,7	19,1	11,4	25,6
	14,7	42,1	21,7	71,7		9,5	14	8,3	13,3
vous soigner en cas de maladie	17	27,5	13,6	48,8	les aider financièrement	19,6	43,2	20,5	41,9
	20	31,9	16,7	56,7		14,7	33,7	16,7	31,7
sortir avec vous	9,9	40,4	4,6	55,8	les aider pour le ménage	5,4	10,1	11,4	9,3
	20	38,3	16,7	56,7		14,7	8,6	16,7	6,9
Hommes, Femmes									

• Comme précédemment pour les rencontres, le divorce a des répercussions radicalement différentes selon que l'on est homme ou femme : certes les enfants manifestent un peu moins

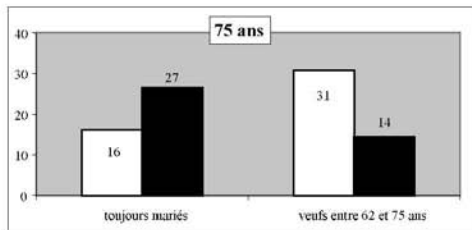
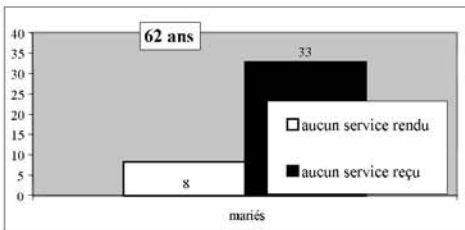
de sollicitude pour leur mère en cas de divorce que de veuvage, mais ils tentent néanmoins de combler une part de leur solitude car les divorcées sont plus aidées que les mariées (16% ne reçoivent aucun appui contre 23% des mariées). Toute autre est la situation des hommes divorcés qui, à 75 ans, dans près d'un cas sur deux ne peuvent compter sur leurs enfants. Le peu de contacts que ces pères ont eu avec leurs enfants durant l'enfance en est vraisemblablement la cause.

L'étude conforte l'importance de l'entraide au sein de la famille. A 75 ans, seuls 8% des hommes et 4% des femmes sont exclus de tout échange, à l'inverse 65% des premiers et 71% des secondes participent à des réseaux de solidarités réciproques.

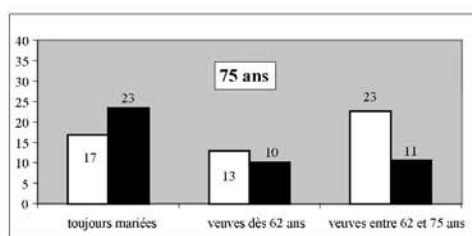
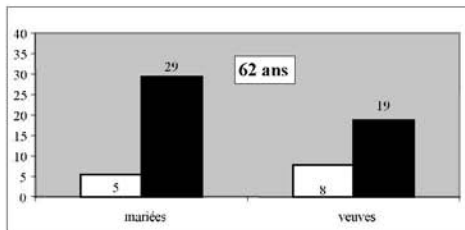
Si à 62 ans, les enquêtés étaient nettement plus nombreux à rendre des services qu'à en recevoir, à 75 ans le rééquilibrage est net, chez les femmes la balance des échanges s'est même inversée à leur profit : 19% n'apportent aucun soutien à leurs enfants, 16% seulement ne sont l'objet d'aucune assistance.

PROPORTION D'ENQUÊTÉS NE RENDANT AUCUN SERVICE À LEURS ENFANTS ET N'EN RECEVANT AUCUN DE LEUR PART SELON LEUR ÂGE ET LEUR ÉTAT MATRIMONIAL

HOMMES



FEMMES



Leur plus fort veuvage est ici sous-jacent car dans ce cas, à 75 ans, hommes comme femmes sont plus souvent débiteurs que créditeurs auprès de leurs enfants. Par contre, les mariés restent à 75 ans plus souvent aidants qu'aidés.

Conclusion

Cette analyse confirme bien l'existence de liens forts entre les parents et leurs enfants devenus adultes, liens que n'affectent ni l'avance en âge des parents ni l'éloignement du temps où ils vivaient ensemble. Certes on constate un léger espacement des visites mais, parallèlement, les enfants rendent de plus en plus de services à leurs parents. Ils expriment ces pratiques solidaires avec une vigueur toute particulière lorsque leur père ou mère vient d'être frappé par le veuvage : ils intensifient alors visites et services. Lorsque le deuil se fait plus lointain leur rythme de rencontres retrouve celui des enfants ayant encore leurs deux parents mais ils continuent à seconder davantage dans le quotidien leur parent isolé. Les enfants

réagissent assez différemment en cas de rupture volontaire du couple : si la situation des mères diffère peu de celle des mariées les hommes sont particulièrement délaissés.

Depuis des décennies, du fait du recul à chaque âge de la probabilité de décéder pour chacun des membres du couple, le veuvage se produit de plus en plus tardivement. Mais, à terme, ce phénomène heureux d'*un début de retraite* vécu plus souvent à deux se verra contrarié par la progression des divorces²⁹. Cette multiplication des situations d'isolement conjugal du fait du divorce devrait affaiblir la vigueur des échanges entre les générations : les divorcés - surtout les pères - étant à la fois moins aidants et moins aidés. L'âge plus tardif à la grand-paternité³⁰, la diminution du nombre de familles nombreuses accentuant encore cette tendance. Toutefois, l'amélioration de l'état de santé à âge donné, dont on peut légitimement attendre la poursuite, aidera à mieux vivre cet affaiblissement des liens : elle amoindrira les besoins des parents et favorisera leur soutien aux enfants.

Par contre, durant les quinze prochaines années, *aux âges élevés* on continuera, à âge donné, à être plus souvent marié : le recul du veuvage attendu faisant plus que compenser la progression des divorces, ces derniers restant rares dans ces générations (les jeunes retraités actuels). Or, les couples arrivent mieux à assumer les tâches domestiques quotidiennes du fait du partage et de la spécialisation des rôles. De plus, l'on sait qu'en cas de dépendance, le conjoint est le premier pourvoyeur d'aide permettant, ainsi, de retarder voire d'éviter l'institutionnalisation. Globalement donc la demande de soutien aux enfants devrait diminuer d'autant plus que les octogénaires de demain seront en meilleure santé que ceux d'aujourd'hui.

Mais s'ils seront en meilleure santé, ils vivront aussi plus longtemps : un calcul grossier montre que le rapport des personnes potentiellement à charge (les 80 ans et plus) à celles susceptibles de leur fournir de l'aide (les 55-74 ans) est actuellement de 5,1, il pourrait n'être que de 3,7 en 2015. Le poids des très vieux reposera donc sur un nombre plus réduit d'individus, ces derniers devront par là-même supporter en moyenne une charge plus lourde.

A l'heure actuelle, un fort consensus social existe autour de l'idée que les enfants ont l'obligation morale de porter secours à leurs parents et les faits montrent qu'ils assument ce devoir de solidarité³¹, les femmes étant les pourvoyeurs quasi exclusifs de cette aide aux parents âgés. Celles de demain³², appartenant à des couples plus égalitaires, ayant trouvé leur identité dans d'autres pôles que le rôle familial, s'étant plus impliquées dans les loisirs, ..., accepteront-elles les contraintes imposées par la dépendance de leurs parents et beaux parents ?

La multiplication des ruptures d'union à l'échelon des enfants, apporte un autre bémol car l'on sait que les divorcés (surtout côté masculin) apportent moins d'assistance.

En outre, plus l'âge augmente, plus le maintien à domicile nécessite un soutien. Si dans ce domaine, durant les dernières décennies il y a eu une réelle volonté politique d'assistance, devant l'ampleur du coût de la protection sociale, cette solidarité collective ne risque-t-elle pas de s'effriter quelque peu ? Le vécu du grand âge s'en trouverait alors considérablement changé.

²⁹ Aujourd'hui, au moment de la cessation d'activité, on compte seulement 5% de divorcés. Ce pourcentage devrait être multiplié par 2 en 2005 puis par 3 en 2015. Même si le veuvage garde son rythme de baisse il y aura, dans les prochaines années, croissance des situations d'isolement conjugal au début de la retraite.

³⁰ Même si, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, le rôle de ce facteur est de faible importance.

³¹ P. Breuil-Genier « Aides aux personnes âgées dépendantes : la famille intervient plus que les professionnels », Économie et Statistiques, n° 316-317, 1998.

³² Demain, les femmes devraient être moins disponibles du fait de leur plus forte participation au marché du travail. Mais, la venue des difficultés liées au grand âge des parents sera certainement plus tardive, lorsqu'elles seront confrontées à ce problème, une fraction importante d'entre elles devraient avoir quitté le monde professionnel.

BIBLIOGRAPHIE

- ATTIAS-DONFUT C., SEGALEN M., « Grands-parents : la famille à travers les générations », éd. O. Jacob, Paris, 1998, 330 p.
- ATTIAS-DONFUT C., ss la direct de « Les solidarités entre les générations », coll. Essais et Recherches, édition Nathan, 1995, 352 p.
- BLANPAIN N., PAN KÉ SHON J.L., « A chaque étape de la vie, ses relations », Données Sociales 1999, pp. 345-388
- BLANPAIN N., PAN KÉ SHON J.L., « La sociabilité des personnes âgées », INSEE-Première, n° 644, mai 1999, 4 p.
- COENEN-HUTHER J., KELLERHALS J, VON ALLMEN M., « Les réseaux de solidarité dans la famille », Lausanne, éditions Réalités Sociales, 1994.
- COONEY T., UHLENBERG P., « The role of divorce in men's relations with adult children after mid-life », journal of marriage and the family, 52 : 677-88, 1990.
- CRENNER E., « Famille, je vous aide », INSEE-Première, n°631, Février 1999, 4 p.
- CRENNER E., «La parenté : un réseau de sociabilité actif mais concentré», INSEE-Première, n°600, Juillet 1998, 4 p.
- DAVID M.G. et STARZEC C., « Aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ans », INSEE Première, n° 447, Avril 1996, 4 p.
- DAVID D., FOULON A., GISSOT C., « Les relations des personnes âgées avec leur entourage », Sociétés contemporaines, n°10, 1992, p. 111-126.
- DEGENNE A., LEMEL Y., « Les réseaux de relations de la vie quotidienne », Données sociales 1999, pp.354-358.
- DELBÈS C., GAYMU J., « Les retraités en France : d'hier à demain », Cahiers de sociologie et démographie médicales, n°2-3, Avril-septembre 1999, p.113-132.
- HÉRAN F., « La sociabilité, une pratique culturelle », Économie et Statistique, n°216, INSEE, Décembre 1988.
- GISSOT C., « Les personnes âgées apportent aujourd'hui une aide non négligeable à leurs descendants », Notes et graphiques du CERC, n°18, mars 1992, 4 p.